

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GenSight Biologics réalise une levée de fonds d'un montant de près de €2 millions d'euros

Paris, France, le 10 novembre 2025, 8h00 CET – GenSight Biologics (la « Société ») (Euronext : SIGHT, ISIN : FR0013183985, éligible PEA-PME), une société biopharmaceutique spécialisée dans le développement et la commercialisation de thérapies géniques innovantes pour les maladies neurodégénératives de la rétine et les troubles du système nerveux central, a annoncé aujourd'hui avoir réalisé avec succès une levée de fonds de 1.999.998,1515 euros, souscrit par deux investisseurs qui étaient actionnaires de la Société : Invus et Alumni Capital LP (la « Levée de fonds »). Cette Levée de fonds fait suite au placement privé de 4,5 millions d'euros réalisé en juillet (en deux tranches) et de 3,7 millions d'euros réalisé début octobre. Elle utilise la même structure d'actions et de bons de souscription, y compris des bons de souscription préfinancés, comme détaillé ci-dessous.

« Notre stratégie de développement de GS010/LUMEVOQ se poursuit, avec une première autorisation réglementaire reçue de la FDA récemment », a déclaré Laurence Rodriguez, Directrice Générale de GenSight Biologics. « Cette dynamique renforce la confiance de nos actionnaires, comme en témoigne cette levée de fonds. Nous sommes reconnaissants de leur soutien continu alors que nous progressons vers notre objectif : mettre cette thérapie génique innovante à la disposition des patients atteints de Neuropathie Optique Héréditaire de Leber. »

La Levée de fonds ne fait pas l'objet d'un prospectus nécessitant une approbation de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »). Toutefois, conformément à l'article 1.5.b bis) du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 tel que modifié (le « Règlement Prospectus »), la Société déposera auprès de l'AMF un document contenant les informations requises à l'annexe IX du Règlement Prospectus (le « Document d'Information »), en vue de l'admission à la cote sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (« Euronext Paris ») des Actions Offertes, Actions issues des Bons Préfinancés et Actions issues des Bons Investisseurs (tels que ces termes sont définis ci-dessous) qui seront émises dans le cadre de la Levée de fonds. Des exemplaires du Document d'Information seront disponibles gratuitement sur le site internet de la Société à l'adresse https://www.gensight-biologics.com.

Utilisation du produit de l'émission

La Société a l'intention d'utiliser le produit net de la Levée de fonds pour financer, à hauteur d'environ 92 %, la poursuite du développement de GS010/LUMEVOQ®, le candidat-médicament¹ le plus avancé de la Société. En particulier, les fonds levés permettront d'assurer la continuité opérationnelle, ainsi que :

- La finalisation du transfert de fabrication ;
- La poursuite des activités réglementaires aux États-Unis et en Europe ;

¹ À ce jour, le GS010 n'a pas obtenu d'autorisation de mise sur le marché en France ni dans aucun autre pays, et n'est donc pas disponible dans le commerce.

- Les préparatifs en vue du démarrage de l'étude de dose-ranging demandée par l'ANSM pour l'ouverture potentielle du programme d'accès précoce en France ;
- La préparation de l'étude de Phase III (RECOVER).

En raison de l'accélération du transfert de technologie et de l'obtention de l'accord réglementaire aux États-Unis, l'horizon de trésorerie disponible a été avancé par rapport à la date précédemment annoncée, à savoir la fin du quatrième trimestre 2025. Les fonds issus de cette Levée de fonds permettront de prolonger l'horizon de trésorerie de la Société jusqu'en janvier 2026.

« Ce financement supplémentaire, qui a été rendu possible grâce aux dernières nouvelles positives sur le plan réglementaire, témoigne de la confiance et de la solidité du partenariat que nous avons établies avec nos investisseurs actuels », a souligné **Jan Eryk Umiastowski**, Directeur Financier de GenSight Biologics. « Cette levée nous permet d'avoir une trésorerie suffisante pour poursuivre nos activités jusqu'à la prochaine étape réglementaire, que nous attendons en France. »

Modalités et conditions de la Levée de fonds

La Levée de fonds a été réalisé par voie d'émission, sans droit préférentiel de souscription ni délai de priorité, de :

- (i) 15.980.844 actions ordinaires de la Société, d'une valeur nominale de 0,025 euro chacune (les « **Actions Offertes** »);
- (ii) 3.492.063 bons de souscription d'actions préfinancés (les « **Bons Préfinancés Offerts** »), donnant droit à la souscription de 3.492.063 actions ordinaires supplémentaires (les « **Actions issues des Bons Préfinancés** ») ; et
- (iii) 19.472.907 bons de souscription d'actions (les « Bons Investisseurs Offerts »), donnant droit à la souscription de 19.472.907 actions ordinaires supplémentaires (les « Actions issues des Bons Investisseurs »).

Les investisseurs avaient la possibilité de souscrire à deux types d'unités composées :

- d'Actions Offertes assorties de Bons Investisseurs Offerts (les « ABSA »), chaque Action Offerte étant accompagnée d'un Bon Investisseur Offert; ou,
- de Bons Préfinancés Offerts assortis de Bons Investisseurs Offerts (les « **Unités Prépayées** »), chaque Bon Préfinancé Offert étant accompagné d'un Bon Investisseur Offert.

Chaque Bon Préfinancé Offert donne à l'investisseur le droit de souscrire une Action issue des Bons Préfinancés, et chaque Bon Investisseur Offert donne à l'investisseur le droit de souscrire une Action issue des Bons Investisseurs.

Les Bons Investisseurs Offerts attachés aux Actions Offertes et aux Bons Préfinancés Offerts sont identiques et donc fongibles lorsqu'ils sont détachés des Actions Offertes et des Bons Préfinancés Offerts, lors de leur émission.

Les Actions issues des Bons Préfinancés et les Actions issues des Bons Investisseurs (ensemble les « **Nouvelles Actions** ») sont fongibles avec les actions ordinaires existantes de la Société, d'une valeur nominale de 0,025 euro.

Le lancement de la Levée de Fonds a été décidé le 7 novembre 2025 par la Directrice Générale, conformément à la délégation de compétence qui lui a été conférée par le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil d'administration** ») plus tôt ce jour, qui a agi en vertu de la délégation accordée au titre de la 24e résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société en date du 13 mai 2025 (l' « **Assemblée Générale** »). Les ABSA et les Unités Prépayées sont émises dans le cadre d'une

augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit d'investisseurs relevant de la catégorie définie par la 24e résolution de l'Assemblée Générale, conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce.

Le prix d'émission d'une ABSA est de 0,1045 euro.

Le prix d'émission d'une Unité Prépayée est de 0,0945 euro.

Le prix d'exercice d'un Bon Investisseur Offert est de 0,21 euro par Action issue du Bon Investisseur.

Le prix d'exercice d'un Bon Préfinancé Offert est de 0,01 euro par Action issue du Bon Préfinancé.

Le prix d'émission d'une ABSA à 0,1045 euro représente une décote faciale de 19,6 % (soit 0,0255 euro) par rapport au cours de clôture de l'action GenSight sur Euronext Paris le jour de la fixation du prix, soit 0,1300 euro le 7 novembre 2025 (le « **Cours de Clôture** »). Le prix d'exercice du Bon Investisseur Offert représente une prime de 61,5 % par rapport au Cours de Clôture. Le prix d'émission d'une ABSA, diminué de la valeur théorique du Bon Investisseur Offert qui y est attaché² (soit 0,0143 euro), auquel s'ajoute le prix d'exercice de ce bon, représente un prix moyen pour chacune des deux Actions Nouvelles émises (l'Action Offerte et l'Action issue du Bon Investisseur) de 0,1501 euro, supérieur au Cours de Clôture.

Il en est de même pour les Unités Prépayées.

Les Bons Préfinancés Offerts pourront être exercés à tout moment pendant une période de 56 mois suivant leur émission. Les Bons Investisseurs Offerts pourront également être exercés à tout moment pendant une période de 56 mois à compter de leur émission.

En cas d'exercice de l'ensemble des Bons Investisseurs Offerts et des Bons Préfinancés Offerts, leur exercice générera un produit brut complémentaire de 4.124.231,10 euros (soit 34.920,63 euros pour les Actions issues des Bons Préfinancés et 4.089.310,47 euros pour les Actions issues des Bons Investisseurs).

Impact de la Levée de fonds sur l'actionnariat de la Société

À l'issue de l'émission des Actions Offertes, le capital social de la Société s'élèvera à 4.761.411,20 euros, composé de 190.456.448 actions ordinaires. Après exercice de l'ensemble des Bons Préfinancés Offerts, et donc après l'émission de la totalité des Actions issues des Bons Préfinancés, ce capital social s'élèvera à 4.848.712,775 euros, composé de 193.948.511 actions ordinaires. En cas d'exercice de l'ensemble des Bons Investisseurs Offerts, et donc de l'émission de la totalité des Actions issues des Bons Investisseurs, il atteindra 5.335.535.,45 euros, composé de 213.421.418 actions ordinaires.

Pour une description des titres émis par GenSight donnant accès à son capital, il convient de se référer :

- aux sections 19.1.3 et 19.1.4 du Document d'Enregistrement Universel 2024 de GenSight,
- et les communiqués de presse publiés les 1^{er}, 3, 17 et 22 juillet concernant le placement privé de 4,5 millions d'euros.
- et les communiqués de presse publiés les 26 septembre et 1^{er} octobre concernant la levée de fonds de 3,7 millions d'euros.

3

² Calcul de Black & Scholes, avec une volatilité annualisée de 28,970 %.

À la connaissance de la Société, la répartition du capital social avant la réalisation de la Levée de fonds était la suivante :

	Actionnariat (non dilué)		Actionnariat (dilué) ³	
Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote
Actionnaires ≥ 5 %				
Sofinnova ⁴	35 795 627	20,5%	53 106 527	16,2%
Invus ⁵	23 662 773	13,6%	48 325 967	14,7%
UPMC ⁶	13 099 540	7,5%	18 369 829	5,6%
Heights Capital ⁷	8 038 163	4,6%	77 057 460	23,5%
BPI	3 877 591	2,2%	5 355 501	1,6%
Dirigeants et Administrateurs	517 002	0,3%	3 788 335	1,2%
Salariés	352 500	0,2%	457 500	0,1%
Autres actionnaires (total)	89 132 408	51,1%	105 928 061	32,3%
Total	174 475 604	100,0%	327 889 180	100,0%

À la connaissance de la Société, immédiatement après la réalisation de la Levée de fonds et l'émission des Actions Offertes, la répartition du capital social de la Société sera la suivante :

Actionnaires	Actionnariat (non dilué)		Actionnariat (dilué)	
	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote
Actionnaires ≥ 5 %				
Sofinnova	35 795 627	18,8%	53 106 527	14,5%
Invus	25 289 567	13,3%	58 563 681	16,0%

Remarque: les notes de bas de pages suivantes sont identiques pour les trois tableaux ci-dessous.

³ Le nombre d'actions figurant dans le tableau comprend 153 413 576 actions qui pourraient être émises par la Société à la suite de l'exercice des bons de souscription d'actions, bons de souscription d'actions de fondateurs, actions gratuites et options de souscription d'actions restants, y compris les bons de souscription d'actions émis le 3 juillet et le 22 juillet 2025 dans le cadre du placement privé de 4,5 millions d'euros et les bons de souscription d'actions émis le 1^{er} octobre 2025 dans le cadre de la levée de fonds de 3,7 millions d'euros, dont aucun n'a été exercé à ce jour.

⁴ Sofinnova Partners : société de gestion française située au 7-11 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France, qui gère Sofinnova Crossover I SLP.

⁵ Invus : société bermudienne située à Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11 Bermudes. Conformément aux dispositions de l'article L. 233-9 I, 4° bis du Code de commerce français, Invus a déclaré détenir 6 360 058 actions de GENSIGHT BIOLOGICS S.A. à la suite de la conclusion de « contrats sur différence » (« CFD ») arrivant à échéance le 3 janvier 2034, couvrant un nombre équivalent d'actions de GENSIGHT BIOLOGICS S.A., à régler en espèces.

⁶ UPMC : organisation à but non lucratif située au 6425, Penn Avenue, Suite 200, Pittsburgh, Pennsylvanie, États-Unis d'Amérique.

⁷ Heights Capital: société exonérée des îles Caïmans située PO Box 309GT, Ugland House South Church Street, George Town Grand Cayman, îles Caïmans.

Actionnaires	Actionnariat (non dilué)		Actionnariat (dilué)	
	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote
UPMC	13 099 540	6,9%	18 369 829	5,0%
Heights Capital	8 038 163	4,2%	77 057 460	21,0%
BPI	3 877 591	2,0%	5 355 501	1,5%
Alumni Capital LP8	14 354 050	7,5%	44 208 100	12,1%
Dirigeants et Administrateurs	517 002	0,3%	3 788 335	1,0%
Salariés	352 500	0,2%	457 500	0,1%
Autres actionnaires (total)	89 132 408	46,8%	105 928 061	28,9%
Total	190 456 448	100,0%	366 834 994	100,0%

À la connaissance de la Société, après la réalisation de la Levée de fonds et l'émission des Actions Offertes ainsi que de l'ensemble des Actions issues des Bons Préfinancés à la suite de l'exercice de l'ensemble des Bons Préfinancés Offerts, la répartition du capital social de la Société sera la suivante :

	Actionnariat (non dilué)		Actionnariat (dilué)	
Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote
Actionnaires ≥ 5 %				
Sofinnova	35 795 627	18,5%	53 106 527	14,5%
Invus	28 781 630	14,8%	58 563 681	16,0%
UPMC	13 099 540	6,8%	18 369 829	5,0%
Heights Capital	8 038 163	4,1%	77 057 460	21,0%
BPI	3 877 591	2,0%	5 355 501	1,5%
Alumni Capital LP	14 354 050	7,4%	44 208 100	12,1%
Dirigeants et Administrateurs	517 002	0,3%	3 788 335	1,0%
Salariés	352 500	0,2%	457 500	0,1%
Autres actionnaires (total)	89 132 408	46,0%	105 928 061	28,9%
Total	193 948 511	100,0%	366 834 994	100,0%

⁻

⁸ Alumni Capital Management est un fonds d'investissement alternatif basé en Floride, aux États-Unis, spécialisé dans les stratégies opportunistes et événementielles sur les actions de petite capitalisation dans le monde entier.

À la connaissance de la Société, après la réalisation de la Levée de fonds et l'émission des Actions Offertes ainsi que de l'ensemble des Actions issues des Bons Préfinancés à la suite de l'exercice de l'ensemble des Bons Préfinancés Offerts et l'émission de l'ensemble des Actions issues des Bons Investisseurs à la suite de l'exercice de l'ensemble des Bons Investisseurs Offerts, la répartition du capital social de la Société sera la suivante :

Actionnaires	Actionnariat (non dilué)		Actionnariat (dilué)	
	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote
Actionnaires ≥ 5 %				
Sofinnova	35 795 627	16,8%	53 106 527	14,5%
Invus	33 900 487	15,9%	58 563 681	16,0%
UPMC	13 099 540	6,1%	18 369 829	5,0%
Heights Capital	8 038 163	3,8%	77 057 460	21,0%
BPI	3 877 591	1,8%	5 355 501	1,5%
Alumni Capital LP	28 708 100	13,5%	44 208 100	12,1%
Dirigeants et Administrateurs	517 002	0,2%	3 788 335	1,0%
Salariés	352 500	0,2%	457 500	0,1%
Autres actionnaires (total)	89 132 408	41,8%	105 928 061	28,9%
Total	213 421 418	100,0%	366 834 994	100,0%

Sur la base du capital social de la Société immédiatement avant la réalisation de la Levée de fonds, la participation d'un actionnaire détenant 1,00 % du capital social de la Société à cette date et ne participant pas à l'opération s'élèvera à :

- 0,92 % sur une base non diluée et 0,48 % sur une base diluée immédiatement après la réalisation de la Levée de fonds et l'émission des Actions Offertes ;
- 0,90 % sur une base non diluée et 0,48 % sur une base diluée après la réalisation de la Levée de fonds et l'émission des Actions Offertes ainsi que de l'ensemble des Actions issues des Bons Préfinancés à la suite de l'exercice de l'ensemble des Bons Préfinancés Offerts; et
- 0,82 % sur une base non diluée et 0,48 % sur une base diluée après la réalisation de la Levée de fonds et l'émission des Actions Offertes ainsi que de l'ensemble des Actions issues des Bons Préfinancés à la suite de l'exercice de l'ensemble des Bons Préfinancés Offerts et l'émission de l'ensemble des Actions issues des Bons Investisseurs à la suite de l'exercice de l'ensemble des Bons Investisseurs Offerts.

Admission à la négociation des Actions Nouvelles, des Bons Préfinancés Offerts et des Bons Investisseurs Offerts

Les Actions Offertes devraient être admises à la négociation sur Euronext Paris le 12 novembre 2025.

Les Bons Investisseurs Offerts devraient être admis à la négociation sur le marché Euronext Growth à Paris (« **Euronext Growth Paris** ») le même jour ou peu de temps après. Ils sont fongibles avec les bons de souscription d'actions émis début juillet et traiteront sur la même ligne de cotation.

Les Bons Préfinancés Offerts ne feront l'objet d'aucune admission à la négociation sur un marché.

Les Actions issues des Bons Préfinancés et les Actions issues des Bons Investisseurs seront admises à la négociation sur Euronext Paris au fur et à mesure de leur émission, consécutivement à l'exercice desdits bons.

Les Actions Nouvelles seront soumises aux dispositions des statuts de la Société et seront assimilées aux actions existantes lors de la réalisation définitive de la Levée de fonds. Elles porteront jouissance courante et seront admises à la négociation sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société, sous le même code ISIN FR0013183985 / SIGHT.

Engagements de conservation (lock-up)

Les dirigeants et administrateurs de la Société ont également souscrit un engagement de conservation aux termes duquel ils se sont engagés à respecter une période de lock-up de 30 jours calendaires à compter de la date de règlement-livraison de la Levée de fonds, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Invus a signé un engagement de conservation aux termes duquel il s'est engagé à respecter une période de lock-up de 30 jours calendaires à compter de la date du règlement et de la livraison de la Levée de fonds.

Intermédiaires financiers

Maxim Group, LLC a fourni des conseils sur la Levée de fonds.

Calendrier indicatif

7 novembre 2025	Décision du Conseil d'administration arrêtant le principe de la Levée de fonds et déléguant les pouvoirs nécessaires à sa réalisation à la Directrice Générale. Décision de la Directrice Générale fixant les modalités définitives de la Levée de fonds.
10 novembre 2025	Publication du présent communiqué de presse. Publication du Document d'Information auprès de l'AMF. Publication du Document d'Information sur le site Internet de la Société dans les meilleurs délais.
12 novembre 2025	Publication de l'avis Euronext relatif à l'admission des Actions Offertes à la négociation sur Euronext Paris. Règlement-livraison des ABSA et des Unités Prépayées – Détachement des Bons Préfinancés Offerts et des Bons Investisseurs Offerts – Début de la négociation des Actions Offertes sur Euronext Paris. Publication du communiqué de presse annonçant la livraison du règlement. Admission des bons de souscription d'actions proposés sur Euronext Growth Paris le même jour ou peu de temps après.

Point sur la situation financière de la Société

Au 31 octobre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 1,2 million d'euros.

A la même date, la dette financière de la Société, s'élèvent à 24,4 millions d'euros contre 26,1 millions d'euros au 30 juin 2025.

Sur la base des opérations courantes, des projections actuelles et de cette Levée de fonds, la trésorerie disponible permettra d'assurer les opérations jusqu'à janvier 2026. Les ressources actuelles de la Société restent toutefois insuffisantes pour couvrir ses besoins opérationnels sur les 12 prochains mois.

En fonction du calendrier d'autorisation du programme d'accès précoce français, du nombre de patients et de la répartition des traitements tout au long de l'année, les revenus générés par ce programme pourraient prolonger la trésorerie disponible jusqu'à fin mai 2026.

La Société met en œuvre une stratégie de financement visant à (i) préparer le lancement de l'essai clinique mondial de Phase III, et (ii) soutenir le dépôt de la demande d'autorisation de mise sur le marché auprès de la MHRA au Royaume-Uni pour GS010/LUMEVOQ®. Elle poursuit activement plusieurs axes de financement dont la recherche de financements non-dilutifs comme des accords de licence hors Amérique du Nord et Europe, le développement de programme d'accès précoces hors de France, la recherche de partenariats, ainsi que des opérations de fusions et acquisitions potentielles.

Facteurs de risque

La Société attire l'attention du public sur les facteurs de risque liés à la Société et à son activité, tels que décrits dans son Document d'Enregistrement Universel 2024, disponible gratuitement sur son site internet (https://www.gensight-biologics.com/fr/), tel que modifié par le Document d'Information.

En outre, les principaux risques spécifiques aux titres financiers sont les suivants :

- Les actionnaires existants qui ne participent pas à la Levée de fonds verront leur participation dans le capital de GenSight diluée, et celle-ci pourrait être encore accentuée en cas d'exercice des Bons Investisseurs Offerts, ainsi qu'en cas de nouvelles opérations sur titres.
- La volatilité et la liquidité des actions de GenSight pourraient fluctuer de manière significative. Le cours de bourse des actions de la Société pourrait baisser en dessous du prix de souscription des actions émises dans le cadre de Levée de fonds. La cession d'actions de la Société sur le marché secondaire, après la Levée de fonds, pourrait également avoir un impact négatif sur le cours de l'action.

Contacts

GenSight Biologics

Directeur Financier
Jan Eryk Umiastowski
jeumiastowski@gensight-biologics.com

À propos de GenSight Biologics

GenSight Biologics S.A. est une société biopharmaceutique en phase clinique, spécialisée dans le développement et la commercialisation de thérapies géniques innovantes pour les maladies neurodégénératives de la rétine et les troubles du système nerveux central. Le portefeuille de GenSight Biologics repose sur deux plateformes technologiques clés : le Mitochondrial Targeting Sequence (MTS) et l'optogénétique, visant à préserver ou restaurer la vision des patients atteints de maladies rétiniennes cécitantes. Le principal candidat médicament de la Société, GS010 (lenadogene nolparvovec), est en Phase III pour le traitement de la neuropathie optique héréditaire de Leber (NOHL), une maladie mitochondriale rare qui provoque une cécité irréversible chez les adolescents et les jeunes adultes. GS010 est actuellement en cours de développement clinique et n'a pas encore obtenu d'autorisation de mise sur le marché en France ni dans aucun autre pays. Il n'est donc pas disponible dans le commerce. Grâce à son approche fondée sur la thérapie génique, les candidats

de GenSight Biologics sont conçus pour être administrés en injection intravitréenne unique par œil, afin d'offrir aux patients une récupération visuelle fonctionnelle durable.

Disclaimer

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, au Japon ou en Afrique du Sud. Le présent communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de titres aux États-Unis d'Amérique ou dans toute autre juridiction dans laquelle une telle offre ou sollicitation serait illégale. Les titres mentionnés dans ce communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du U.S. Securities Act, ni auprès d'une autorité de régulation des valeurs mobilières d'un État ou d'une autre juridiction des États-Unis d'Amérique, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis d'Amérique sauf dans le cadre d'une exemption ou d'une opération non soumise aux obligations d'enregistrement prévues par le U.S. Securities Act et dans le respect des lois applicables de tout État ou autre juridiction des États-Unis d'Amérique. GenSight n'a pas l'intention de procéder à une offre publique de titres aux États-Unis d'Amérique.

La diffusion du présent communiqué peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certains pays. Les personnes en possession de ce communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Déclarations Prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Toutes les déclarations, autres que celles portant sur des faits historiques, figurant dans ce communiqué sont des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent notamment, sans s'y limiter, les déclarations relatives à la réalisation, aux produits attendus et à l'utilisation anticipée des produits de la Levée de fonds ; à l'horizon de trésorerie anticipé de la Société ; ainsi qu'aux perspectives, plans et attentes futures de la Société. Les termes tels que « anticipe », « croit », « prévoit », « entend », « projette » ou « futur », ainsi que d'autres expressions similaires, visent à identifier de telles déclarations prospectives. Ces déclarations sont soumises aux incertitudes inhérentes à toute prévision des résultats ou conditions futurs, et rien ne garantit que l'offre de titres envisagée ci-dessus sera réalisée selon les modalités décrites ou qu'elle sera réalisée tout court. La réalisation de la Levée de fonds envisagé et ses modalités sont soumises à de nombreux facteurs, dont une grande partie échappe au contrôle de la Société, incluant notamment, sans s'y limiter, les conditions de marché, la non-réalisation des conditions usuelles de clôture, ainsi que les facteurs de risque et autres éléments figurant dans les documents déposés par la Société auprès de l'AMF. La Société décline expressément toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si la loi l'exige.